Envoyé en préfecture le 06/10/2026
Reçu en préfecture le 06/10/2026
Publié le
ID : 022-212201859-20261001-2026_10_01_D_02-DE

Commune de Plénée-Jugon

Extrait du Registre des délibérations du Conseil
Séance du Jeudi 1er Octobre 2026

L'An Deux Mil **Vingt Six**, le jeudi **1er octobre 2026** à Vingt Heures, le Conseil Municipal légalement convoqué par expédition du **26 septembre 2026**, s'est réuni en séance ordinaire à la mairie sous la Présidence de Madame **Anne HERVÉ, Maire par Intérim**. Monsieur **Gabriel JEANNEAU**, Conseiller, a été désigné Secrétaire de Séance.

Conseil du 01-10-2026				
An	Mois	Jour	Num	Subd
2026	10	01	02	00

Complexe Sportif et Culturel Tranche 3 • Tribunes 2026
Approbation individuelle par lots des avenants n°1
Variation globale du marché de base : 3,15%

ÉLUS	23
PRÉSENTS MAXI	20
MANDANTS	03
ABSENTS	00
APTES A VOTER	23



CONVOCATION	26-10-2026
RÉUNION	01-10-2026
AFFICHAGE	06-10-2026
TRANSMISSION	06-10-2026
Contrôle de Légalité : DCLE/2	

RECENSEMENT DES CONSEILLERS			Questions Traitées Par les Présents		Présents	Absents	Mandants	PROCURATIONS
	NOMS ET PRÉNOMS	TITRES	Première Question	Dernière Question				MANDATAIRES
MAJORITÉ MUNICIPALE	LUCAS Roland, Maire	Maire	01	13	0	0	1	HERVE Anne
	HERVE Anne	1ère Adjointe	01	13	1	0	0	
	GAUTHIER Jérôme	2ème Adjoint	01	13	1	0	0	
	DUQUENNE Hélène	3ème Adjointe	01	13	1	0	0	
	PANSART Rémi	4ème Adjoint	01	13	1	0	0	
	CHARRA Marine	5ème Adjointe	01	13	1	0	0	
	BOTREL Pierrick	6ème Adjoint	01	13	1	0	0	
	AUFFRAY Anne-Sophie	Conseiller(e)	01	13	1	0	0	
	DUVAL Maxime	Conseiller(e)	01	13	1	0	0	
	GUERIN Amélie	Conseiller(e)	01	13	1	0	0	
	GUERIN Nicolas	Conseiller(e)	01	13	1	0	0	
	JEANNEAU Gabriel	Conseiller(e)	01	13	1	0	0	
	JOUAN Fabienne	Conseiller(e)	01	13	0	0	1	OGIER Elodie
	LE HELLEC Danielle	Conseiller(e)	01	13	1	0	0	
	LENORMAND Éric	Conseiller(e)	01	13	1	0	0	
	OGIER Elodie	Conseiller(e)	01	13	1	0	0	
	ONFRAY Florence	Conseiller(e)	01	13	1	0	0	
	ONFRAY Pierre-Manuel	Conseiller(e)	01	13	1	0	0	
MINORITÉ	GOINGUENET Marie-Noelle	Conseiller(e)	01	13	0	0	1	PRESSE Sabrina
	CORNILLET Colette	Conseiller(e)	01	13	1	0	0	
	MACÉ Stéphane	Conseiller(e)	01	13	1	0	0	
	PRESSE Sabrina	Conseiller(e)	01	13	1	0	0	
	SAMSON Gérard	Conseiller(e)	01	13	1	0	0	
DP-01	DÉCOMPTE PRÉSENTS				20	0	3	

Envoyé en préfecture le 06/10/2026
Reçu en préfecture le 06/10/2026
Publié le
ID : 022-212201859-20261001-2026_10_01_D_02-DE

Conseil du 01-10-2026				
An	Mois	Jour	Num	Subd
2026	10	01	02	00

Complexe Sportif et Culturel Tranche 3 • Tribunes 2026
Approbation individuelle par lots des avenants n°1
Variation globale du marché de base : 3,15%

Rapporteure : Madame Anne HERVÉ, Maire par Intérim

VU le Code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L. 2121-29 et suivants ;

VU le Code de la commande publique, et notamment ses articles R. 2194-2 (prestations complémentaires), R. 2194-5 (circonstances imprévisibles) et R. 2194-8 (modifications de faible montant) ;

VU le marché initial attribué en Procédure Adaptée (MAPA) pour un montant global de 1 120 257,70 € HT, décomposé en 12 lots ;

CONSIDERANT que le Maire ne dispose pas de la délégation générale prévue à l'article L. 2122-22 (4°) du CGCT pour modifier les contrats de la commande publique, rendant le Conseil Municipal seul compétent pour autoriser la signature des avenants, s'analysant lot par lot ;

CONSIDERANT que le déroulement du chantier a mis en évidence la nécessité de procéder à plusieurs ajustements techniques et financiers sur quatre lots distincts ;

CONSIDERANT, pour le Lot n°10 (Électricité – JPF Industrie) :

- Que l'avenant s'élève à un montant de 13 910,65 € HT, soit une hausse de +21,47 % par rapport au montant initial du lot ;
- Que cette augmentation résulte de contraintes externes subies par la commune (choix d'implantation des coffrets imposés en limite de propriété par Enedis et le prestataire d'eau potable, demandes de centralisation des commandes exigées par le SDE 22 à l'intérieur du bâtiment) ainsi que d'une augmentation nécessaire de la puissance du réseau ;
- Que cette hausse intègre également des prestations complémentaires indispensables voulues par la municipalité (raccordement de l'ancien vestiaire maintenu, pose de fourreaux d'attente pour de futurs projets sportifs ou manifestations) ;
- Que ces faits justifient pleinement le recours aux articles R. 2194-2 et R. 2194-5 du Code de la commande publique (dans la limite légale de 50 % par lot) ;

CONSIDERANT, pour les Lots n°01, 05 et 06 :

- Que les ajustements financiers constatés en cours d'exécution s'établissent comme suit :
  - Lot 01 (Gros Œuvre – NOBA) : +17 274,73 € HT (soit +3,39 %)
  - Lot 05 (Cloisons - Doublage – CIMEO) : +807,00 € HT (soit +1,32 %)
  - Lot 06 (Revêtements de sols – MIRIEL) : +3 312,00 € HT (soit +5,61 %)
- Que ces modifications techniques d'ajustement restent toutes strictement inférieures au seuil légal de 15% du montant initial de chaque lot de travaux, les qualifiant de modifications de faible montant au sens de l'article R. 2194-8 du Code de la commande publique ;

CONSIDERANT que l'ensemble de ces avenants (Lots 01, 05, 06 et 10) représente une enveloppe totale cumulée de **35 304,38 € HT**, portant le montant global final du marché à **1 155 562,08 € HT**, soit une variation totale parfaitement maîtrisée de seulement **+3,15 %** ;

Le Conseil Municipal, Invité à se Prononcer,
Après en avoir Délibéré, DÉCIDE,

D'APPROUVER dans leur globalité les termes et montants des avenants n°1 afférents aux lots du marché de travaux, répartis selon le tableau récapitulatif ci-après ;

Lots	Lots de Marché Intitulés Corps d'Etat	Entreprises Retenues	Base	Avenants	Var %	Total
Lot 01	Gros Œuvre	NOBA	509 500,00	17 274,73	3,39%	526 774,73
Lot 05	Cloisons - Doublage	CIMEO	61 250,00	807,00	1,32%	62 057,00
Lot 06	Revêtements de sols	MIRIEL	59 000,00	3 312,00	5,61%	62 312,00
Lot 10	Electricité	JPF Industrie	64 800,00	13 910,65	21,47%	78 710,65
Global	Estim DCE à 1.092.500 HT		1 120 257,70	35 304,38	3,15%	1 155 562,08

..../...

Envoyé en préfecture le 06/10/2026
Reçu en préfecture le 06/10/2026
Publié le
ID : 022-212201859-20261001-2026_10_01_D_02-DE

DE VALIDER le montant des attributions de marché conformément au tableau ci-dessous pour un montant total actualisé de **1.115.562,28 € Hors Taxes** ;

D'AUTORISER Monsieur le Maire à signer chacun des avenants listés avec les entreprises titulaires concernées, ainsi que l'ensemble des pièces administratives et comptables s'y rapportant ;

D'AUTORISER les crédits nécessaires au paiement des dépenses additionnelles à la section d'investissement du budget général 2026.

Marché 2026 des Tribunes Multiplexe • Base et Avenants

Majoration validée par le Maître d'Œuvre • Confirmé en réunion 25 le 02-09-2026

Lots	Lots de Marché Intitulés Corps d'Etat	Entreprises Retenues	Base	Avenants	Var %	Total
Lot 01	Gros Œuvre	NOBA	509 500,00	17 274,73	3,39%	526 774,73
Lot 02	Etanchéité	Armor Etanchéité	99 000,00	0,00	0,00%	99 000,00
Lot 03	Menuiserie Extérieures	AMCP	49 500,00	0,00	0,00%	49 500,00
Lot 04	Menuiserie Intérieures	SNECKER	57 652,00	0,00	0,00%	57 652,00
Lot 05	Cloisons - Doublage	CIMEO	61 250,00	807,00	1,32%	62 057,00
Lot 06	Revêtements de sols	MIRIEL	59 000,00	3 312,00	5,61%	62 312,00
Lot 07	Peinture	POIDEVIN	35 214,22	0,00	0,00%	35 214,22
Lot 08	Faux-Plafonds	SOQUET	5 300,00	0,00	0,00%	5 300,00
Lot 09	Serrurerie Garde-Corps	BSM	27 000,00	0,00	0,00%	27 000,00
Lot 10	Electricité	JPF Industrie	64 800,00	13 910,65	21,47%	78 710,65
Lot 11	Plomberie-Chauffage	EREO	123 641,78	0,00	0,00%	123 641,78
Lot 12	Bardage	SNECKER	28 399,70	0,00	0,00%	28 399,70
Global	Estim DCE à 1.092.500 HT		1 120 257,70	35 304,38	3,15%	1 155 562,08

Sens de la décision de l'assemblée • Décompte des Suffrages à l'issue du délibéré

Élus	Présents	Mandants	Absents	Habilités	Retraits	Abstenus	Votants	Blancs	Exprimés	Pour	Contre
23	20	03	00	23	00	04	19	00	19	19	00

Anne HERVÉ
Maire par Intérim,
Plénée-Jugon, jeudi 1er octobre 2026

MAIRIE DE PLÉNÉE-JUGON
22640